

Rouler à vélo à Sion? C'est l'assurance de ne pas croiser le moindre tram, mais il y a d'autres obstacles

De l'oasis à l'enfer routier bétonné

« MAUDE BONVIN

Série d'été » En collaboration avec Pro Vélo, La Liberté teste les pistes cyclables des villes romandes. Aujourd'hui, Sion.

Autant l'avouer tout de suite. Je suis une angoissée de la route, alors à bicyclette sans aucune protection... J'imagine déjà la collision frontale avec un immense 4X4. Ce n'est pas pour rien que mes amis me surnomment miss Catastrophisme. La série d'été? J'aurais préféré l'écrire sur les plus belles piscines du canton de Fribourg. La natation en milieu surveillé, une activité bien plus sûre que le vélo.



« Dès que la place manque, les autorités privilégient la voiture » Philippe Jansen

En ce lourd après-midi d'été, le reportage trempette, façon *Grand Bleu*, à la piscine communale m'aurait mieux convenu. La perspective de pédaler, sous les 30 degrés, dans le trafic ne m'enchantait guère. En ville, qui plus est. Sillonner entre grosses cylindrées, bus accordéon et camions de 3,5 tonnes... Quelle idée! En demandant à mon chef de pouvoir réaliser le reportage



Le parcours se termine dans le poumon vert de la ville de Sion, la place du Midi, fermée au trafic durant l'été. Luciano Miglionico

à Sion, j'ai au moins évité les trams. Je me souviens encore, avec horreur, d'une ancienne collègue arrivant au bureau le visage sanguinolent. Les roues de son vélo s'étaient prises dans les rames du tram genevois.

Poumon de la ville

Pour me rassurer un peu et vérifier les freins de mon deux-roues surtout, je tente une petite virée dans les environs de mon quartier. Mauvaise idée: une voiture grille le cédez-le-passage et manque de me glisser dans les plumes. Me voilà parfaitement rassurée! La capitale valaisanne propose une dizaine

de kilomètres de pistes cyclables et voies piétonnes. Pourvu que mon guide du jour opte pour ces zones protégées du trafic. Mon ange gardien, Philippe Jansen, secrétaire de Pro Vélo Valais, exauce mon vœu. Depuis le vaisseau amiral des CFF, nous naviguons plein est, en direction du quartier sous-gare, là où trône l'imposant bâtiment brun de l'EPFL Valais. «C'est un bon exemple, même si les autorités auraient pu davantage verdifier cette rue transformée récemment», juge le Valaisan. Le bon exemple: une large route limitée à 20 kilomètres-heure avec priorité piétons et vélos. Moi, ce

genre d'endroit me tranquillise. L'accalmie n'est que de courte durée. Nous quittons l'oasis de mobilité douce pour gagner le pont du Rhône, avec en prime la pollution des voitures. «Bienvenue à Sion!» lance mon guide. Et de préciser que cet endroit est surnommé le pont de la mort par les adeptes de la petite reine. Dangereux de se faufiler entre travaux, circulation et présélections. «Dès que la place manque, les autorités privilégient la voiture», déplore mon binôme du jour.

Pour regagner, le centre-ville, un immense trottoir, alors que les cyclistes se contentent d'une maigre bande cyclable, à

côté du trafic. Aux yeux de Philippe Jansen, il serait très facile de déplacer cette bande sur le trottoir, sans prêter les piétons. Trois coups de pédale plus loin, la bande cyclable s'arrête net. Va falloir narguer les camions pour vaincre le pont de la mort.

Le passage délicat passé sans faire de blessés, place à un havre de paix, en plein centre-ville. La rue des Aubépines, où un parterre de fleurs nous fait de l'œil. Preuve qu'on peut y arriver, avec un peu de bonne volonté, selon le secrétaire de Pro Vélo Valais. «Ici, la ville a eu le courage politique de remplacer des

places de parc par de la verdure», précise-t-il.

Le parcours se termine par un haut lieu de la vie séduinoise: la place du Midi, arborée et fermée au trafic durant l'été. En temps normal, cette zone est limitée à 20 kilomètres-heure. Pro Vélo lance une pétition pour interdire définitivement son accès aux voitures. «Seuls des jeunes avec leur Ferrari, qui veulent frimer, passent par ce poumon de la ville, lance Philippe Jansen. Les commerçants sont eux très contents car, au fil des années, ils ont pu étaler leur terrasse.»

Après l'effort, le réconfort. Nous nous attablons à une terrasse ombragée pour faire le bilan de notre périple urbain. Ce qui frappe: l'absence de continuité des pistes cyclables. «C'est un grand problème à Sion et en Suisse de manière générale», regrette Philippe Jansen. Et d'ajouter: «Nous ne demandons pas de mettre des pistes cyclables jusqu'à Arolla mais d'améliorer ce qui peut l'être facilement.»

Où sont les mômes?

Pour lui, la rue sûre est «celle où vous laissez vos enfants circuler à vélo». Il existe une action de Pro Vélo Suisse, appelée Bike2school, qui encourage les élèves à prendre la bicyclette sur le chemin de l'école. «Durant plusieurs années, aucune école valaisanne n'y a participé, en raison surtout de la peur des écoliers d'enfourcher leur vélo», déplore Philippe Jansen. Nous n'avons pas tenté le nord de la capitale cantonale mais, là aussi, pas de piste cyclable en continu pour les étudiants et écoliers.

Vient l'heure de décoller. Mon interlocuteur a une séance avec Pro Vélo Valais. Bilan de la journée: j'ai affronté le pont de la mort. Plus rien ne peut m'arriver. Me voilà enfin rassurée. Désormais, je me rendrai à vélo à... la piscine! »

UN CARTON ROUGE DE PRO VÉLO POUR SANCTIONNER LA VILLE DE SION

Sion figure en queue de peloton du classement de Pro Vélo des villes moyennes favorables à la petite reine. Cette conclusion ne résulte pas d'une analyse scientifique mais d'un sondage, selon le Service de l'urbanisme et de la mobilité de la ville de Sion. «Ce sondage est donc le reflet des fortes attentes des usagers. C'est une motivation à poursuivre et amplifier nos efforts», ajoute le service.

Si on crée les aménagements adéquats, les gens les fréquentent. Le secrétaire de Pro Vélo

Valais, Philippe Jansen, en est persuadé. «En ville, les voiries ne sont pas extensibles. Même en réduisant l'espace dévolu aux voitures, il est très difficile d'aménager des couloirs séparés pour chaque type d'usagers: pistes cyclables, couloirs pour les bus, trottoirs élargis pour les piétons», relève le Service de l'urbanisme et de la mobilité.

Plusieurs routes cantonales et communales traversent une ville. C'est aussi un problème aux yeux de Philippe Jansen, car «cantons et

communes se rejettent la balle lorsqu'il faut réaménager les tronçons». «Lors de chaque chantier routier, nous menons une réflexion globale qui porte sur la place à accorder aux différents modes de transport», rétorque le Service de l'urbanisme et de la mobilité séduinoise. Ce qui manque encore dans la capitale valaisanne? Un axe nord-sud et est-ouest bien balisé pour les cyclistes. «Si vous êtes un touriste, vous n'allez pas prendre les voies les plus adaptées au vélo», soutient Philippe Jansen. **MBO**

SION PARCOURS À VÉLO



Démission de Yannick Buttet

Tourisme valaisan » Yannick Buttet démissionne de la présidence de la Chambre valaisanne de tourisme (CVT), a annoncé cette dernière mardi soir. L'ex-conseiller national PDC, dont la nomination à ce poste avait provoqué la polémique, a constaté qu'il n'avait plus le soutien de son comité.

Réuni à Sion, le comité de la CVT «a analysé de manière approfondie la situation politico-

médiatique engendrée par l'élection, à l'unanimité de l'Assemblée générale le 18 juin, de Yannick Buttet à la présidence de la CVT».

Plusieurs fois condamné pour des affaires de harcèlement sexuel, M. Buttet a constaté qu'il n'avait plus le soutien du comité. «Je souhaite garantir à la CVT sa pleine capacité à remplir ses missions», a-t-il déclaré face au comité. » **ATS**

HAUT-VALAIS

VICTIME IDENTIFIÉE

L'épave de voiture découverte le 26 juillet à Binn (VS) est bien celle d'un homme intervenu pour un dépannage suite à un dysfonctionnement dans une centrale électrique le 29 juin, a indiqué la police mardi. Le malheureux et son véhicule avaient supposément été emportés par une lave torrentielle. L'homme est toujours porté disparu. **ATS**

La facture des soins flambe

Santé » Hôpitaux ou cabinets médicaux: les coûts sont en hausse d'un milliard.

Les coûts de la santé ont augmenté d'un milliard de francs au premier semestre 2024, a annoncé SantéSuisse. Tous les secteurs sont concernés. Le domaine ambulatoire reste le principal moteur de la hausse des coûts, avec une progression de 400 millions. Hôpitaux et cabinets médicaux se

partagent cette progression à parts égales, communique la fédération des assureurs-maladie. Dans les services ambulatoires des hôpitaux, les coûts ont augmenté de 5,2% par rapport au 1^{er} semestre 2023, soit 4,3% par personne.

Le fait que ce chiffre soit inférieur à l'augmentation brute s'explique par la croissance démographique. L'augmentation des coûts des prestations des ca-

binets médicaux s'élève quant à elle à 5% (4% par personne).

Dans les pharmacies, la hausse des coûts est de 5,6% (4,7% par personne). Les coûts des médicaments vendus dans les cabinets médicaux continuent eux aussi leur progression (4,7%, 3,7% par tête). Au total, les coûts se sont élevés à environ 3,9 milliards de francs, soit 200 millions de plus que l'année précédente. » **ATS**